

★ Sortie No. ~~101~~ ★

P r o M e m o r i a .

- 2 -

1^e 2.33Copie du
Mémorandum
à S.E. Surinck.

par mois. Depuis plusieurs années, la police tessinoise a constaté de la façon la plus certaine l'organisation d'un service de police organisé par des Autorités italiennes sur territoire suisse et qui vise non seulement les Italiens résidant au Tessin, mais des citoyens suisses eux-mêmes.

La police tessinoise a noté les voyages périodiques à Lugano du Questeur de Varese et du Commissaire de la sûreté publique de Porto Ceresio accompagnés par un agent de la police de sûreté publique italienne.

Un nommé Giovanni Sertorio, fils d'Emilio, représentant de produits pharmaceutiques, habitant Milan et possédant une succursale à Lugano, a avoué lui-même avoir été chargé d'un service de renseignements dans le Canton du Tessin. Son agenda portait les noms des personnes à surveiller. Dans cette liste figurent également des noms de Suisses.

Alberto Firstermacher, fils de Tommaso, agent de la sûreté publique, ressortissant italien, domicilié à Rome, est venu en Suisse en mars 1932 afin de faire une enquête à Bâle sur des anarchistes. Pendant la Conférence de Lausanne, il fut chargé de la surveillance personnelle du Ministre Grandi. Il revint au Tessin en juin avec un faux passeport au nom de Scipioni, établi par ses chefs à Rome. Il a reconnu lui-même être agent de police et d'avoir été chargé de ces missions par ses supérieurs à Rome. Il a déclaré recevoir de 4-5000 lires



- 2 -

par mois. La police a séquestré dans le garage où il avait remis sa voiture 27 rouleaux de matières explosives qui étaient destinés, d'après ses propres déclarations, à être déposés chez des réfugiés politiques italiens au Tessin pour les compromettre et pour laisser supposer qu'ils voulaient attenter à la vie du Duce.

Il convient de rappeler à ce propos qu'en 1930 un prétendu complot contre la vie du Duce avait été inventé de toutes pièces par un certain Umberto Buffoni dans le but d'obtenir de l'argent du Consulat d'Italie à Lausanne. D'autres faits de même nature qu'on se dispense de rappeler ici, ont été signalés à maintes reprises à la Légation d'Italie à Berne et aux Autorités Royales.